

## SES VALEURS

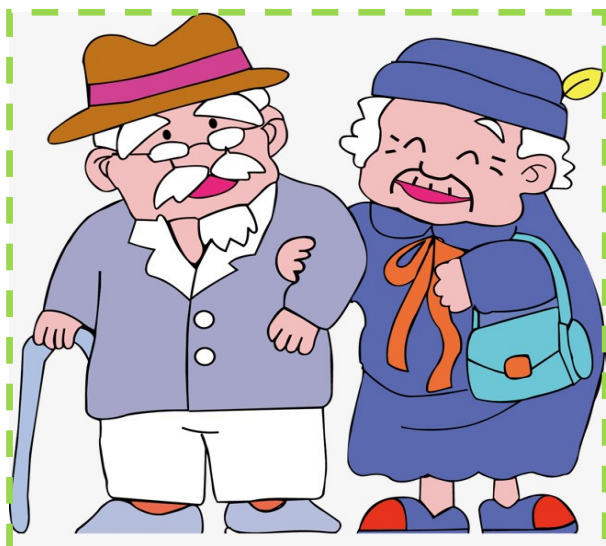
EMPATHIE PATIENCE

RASSURER

L'ECOUTE

ENTRAIDE

# HUMANISME



UNE PRESCRIPTION  
MEDICALE EST NECESSAIRE  
POUR RECEVOIR DES SOINS  
DE VOTRE KINE !

## Votre Maison Médicale de Libin

### CONTACTEZ-NOUS !

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT :

du lundi au vendredi de 8h à 18h !

TELEPHONE :

061/41.26.36 de 8h à 18h

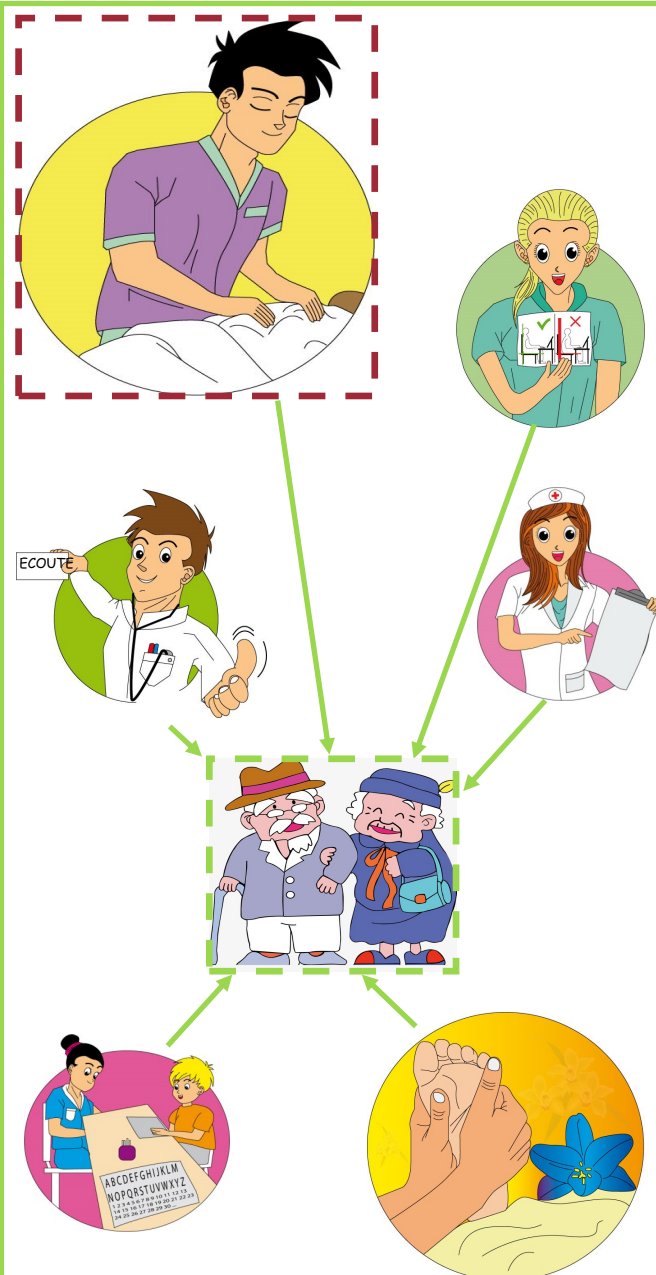
Après 18h, veuillez contacter le 1733



ADRESSE :

Rue du curé 16 A, 6890 Libin

<http://maisonmedicalelibin.be>



Un souhait de maintien à domicile ?

Votre

# KINÉSITHÉRAPEUTE

peut vous y aider !

## LE MAINTIEN DE LA PERSONNE A DOMICILE



Votre kinésithérapeute travaille en interdisciplinarité avec les médecins et les infirmiers. Il joue un rôle important dans le maintien de l'autonomie du patient à son domicile (entretien de la marche, exercices de mobilisation et de gestes fonctionnels, massages, étirements, entretien respiratoire, ...).

En se rendant à votre domicile, votre Kiné vous permet de recevoir les soins adaptés à votre situation.

En effet, il n'est pas toujours nécessaire de se faire soigner à l'hôpital ou en maison de repos.

**La kinésithérapie,  
c'est la thérapie par le  
mouvement, pour le  
mouvement.**

## LES PATHOLOGIES REN- CONTREES A DOMICILE

TROUBLES DE L'EQUILIBRE ET DE LA MARCHÉ	AFFECTIONS RESPIRATOIRES
RAIDEURS ARTICULAIRES	TROUBLES CIRCULATOIRES
FAIBLESSES MUSCULAIRES	PATIENTS ALITES

Le nombre de séances de kinésithérapie dépend de votre pathologie :

Pour les **pathologies aiguës** (fracture plâtrée, prothèse de hanche, de genou...), vous avez droit à bénéficier de 60 séances pendant une période d'1 an.

Pour les **pathologies chroniques** (revalidation à la marche pour les patients de plus de 65 ans, ... ), vous pouvez bénéficier de 60 séances de kinésithérapie par année civile.

En cas de **pathologies lourdes** (parkinson, AVC, BPCO,...), le nombre de séances n'est pas limité.

A votre domicile, votre kiné peut aussi pratiquer des **soins palliatifs** décernés aux personnes en fin de vie.

## VOTRE MAINTIEN A DOMICILE EST POSSIBLE GRÂCE A :

Des soins coordonnés entre :



pédicure médicale



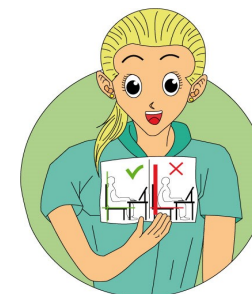
infirmiers



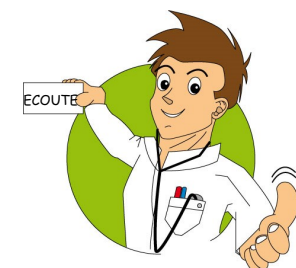
logopèdes



kinésithérapeutes



ergothérapeute



médecins